

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Coronavirus : le point en Douane au 26 mars 2020.

Point sur les effectifs en douane à la date du mercredi 25 mars au soir :

Agents présents dans les services : 2490 (mardi soir 24 mars : 2593)

Quatorzaine : 900 (mardi soir : 847)

Malades : 248 (mardi soir : 202). **ATTENTION**, les agents malades sont ceux qui sont soit atteints soit seulement suspectés d'être touchés par le coronavirus (ils présentent les symptômes mais ne sont pas testés, donc pas de certitude).

Il est avéré qu'il y a davantage d'agents en quatorzaine ou malades en Surveillance qu'en AG/CO, ce qui est cohérent avec la nature des fonctions exercées, malgré les précautions sanitaires maximales prises aujourd'hui.

1/ Questions RH

- Suspension du **jour de carence** : la DGAFP ne prévoit pas d'effet rétroactif. La date d'application est au 24 mars. Le dispositif devrait s'éteindre le 23 mai.

- La DGAFP prévoit également qu'un chef de service peut modifier en cas de besoin les **bornes horaires** des journées de travail, avec heures ou jours récupérés par la suite, ou indemnisations.

- **Impact des RTT sur les AEA** : plusieurs directions ont fait remonter les questions au SG de Bercy. Nous attendons les réponses.

- De même, pour les **congés imposés unilatéralement** par l'employeur dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire : toujours pas d'information pour une application Fonction Publique

- Les agents placés initialement en AEA pour garde d'enfant peuvent **changer de position en cours de route** si, ayant trouvé des solutions de garde, ils souhaitent passer en télétravail et qu'ils disposent d'un accès à leur messagerie Mercure. La nouvelle organisation est à déterminer avec le chef de service, qui doit garder le contact avec ses agents. Les fonctions en télétravail doivent être identifiées, et la réalité du travail fourni quantifiable.

- Une **sortie de quatorzaine** n'entraînera pas nécessairement reprise du travail en présentiel : certaines missions essentielles peuvent être exercées en télétravail. Essentiel n'est pas synonyme de présentiel. Le principe reste de pas exposer inutilement les agents.

- **Placement en quatorzaine** : Il y a toujours un souci d'harmonisation des pratiques d'une interrégion à l'autre. Les médecins ne sont pas toujours décisionnaires contrairement aux instructions qui ont été diffusées. Ils sont consultés pour avis. Ce n'est pas ce qui est prévu. C'est une difficulté qui n'est

- **Campagne de mutations** : pour l'instant on ne change pas le calendrier. Les dossiers déposés sont en cours de vérification sur le fait qu'ils soient complets.

- **Célibataires géographiques** : le confinement a contraint beaucoup de gens à cette situation. Il n'est pas envisagé pour l'instant de les rapprocher de leur domicile dans le cadre d'une mesure spécifique.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



2/ PCA

- Une **note aux RI** a été envoyée hier précisant la manière dont on peut aider les entreprises. C'est une mission essentielle dans le cadre de la continuité de l'activité. On va voir comment on adapte les effectifs, si possible en télétravail, sinon en présentiel.

- **Dédouanement** : on continue à faciliter l'importation de masques et de matériel médical.

3/ Surveillance

- **Contrôle aux frontières** : il faudra prévoir des aménagements et facilités spécifiques pour les transports routiers acheminant des denrées essentielles (alimentaires, médical...)

- **Aéroports** : il y a de moins en moins de vols ; l'activité se concentre sur certains terminaux dans les aéroports restant ouverts.

- « **Opération résilience** » annoncée par le Président de la République : quid des agents des douanes réservistes, au cas où ils seraient appelés par leurs corps d'armée respectifs ? Nous n'avons pas encore de données sur ce point.

LA DIFFICULTE ACTUELLE EST DE JONGLER ENTRE LA PRESERVATION DE LA SANTE DES AGENTS DES DOUANES, NOTAMMENT EN LES PLAÇANT, QUAND C'EST POSSIBLE, EN POSITION D'AEA OU DE TELETRAVAIL, ET LES COLLEGUES DONT L'ACTIVITE SE REDUIT ET QUI SOUHAITERAIENT SE RENDRE UTILES SUR LE TERRAIN, CE QUE LA SITUATION ACTUELLE NE PERMET PAS TOUJOURS ; LA FRUSTRATION QU'ILS EN RESSENTENT EST BIEN COMPREHENSIBLE, MAIS LA SANTE EST UNE PRIORITE ABSOLUE.

LA SITUATION EST EVOLUTIVE AU JOUR LE JOUR ET IL FAUT ESPERER QUE TOUTES LES BONNES VOLONTES TROUVERONT A ETRE UTILEMENT EMPLOYEES A UN STADE OU A UN AUTRE DE LA CRISE.

CFTC-Douanes :

Sur un autre ton.